

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



CONSEIL NATIONAL

Réunion du 14 et 15 février 2015

(Cette réunion s'est tenue le samedi de 17h30 à 18h30 et le dimanche de 08h30 à 12h20 à Marseille au siège de la Fédération).

Etaient présents : M. CANTARUTTI, Président de la FFPJP et l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Mmes et MM. les Présidents de Ligues ou Suppléants : MM. ROMAIN (Antilles-Guyane), KURTZ (Alsace), DURANTON (Auvergne), TASTET (Aquitaine), PLAUT (Bourgogne), VENON (Bretagne), CHAPPE (Centre), BRUNIN (Champagne-Ardenne), PAOLI (Corse), MARAUX (Franche-Comté), DEBONNAIRE (Hauts-de-France), MACAIRE (Ile-de-France), VALERO (Languedoc-Roussillon), POUFFARY (Limousin), Mmes SCHMITT (Lorraine), LACROIX (Picardie) et COSTE (PACA), MM. LEBOT (S/ Midi-Pyrénées), BREANT (Haute-Normandie), BRUAND (Pays de la Loire), MONNIER (S/Poitou-Charentes), MIARD (Basse-Normandie)

Absent excusé : M. CARTIER (Rhône-Alpes)

Y assistaient : M. GRANDE Directeur Administratif
 M. PERONNET Directeur Technique National
 Mme MAILLET Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT : (Voir I. du CR du Comité Directeur)

Bienvenue à Madame Marcelle Lacroix nouvelle Présidente de la Ligue Picardie qui a été élue en remplacement de notre regretté ami André DANHIEZ.

II. FINANCES : (Voir II. du CR du Comité Directeur)

III. COMMUNICATION

A. Newsletter :

La parution suit son cours, avec un nouveau look que nous prépare avec minutie Claude STIRMEL. Les sujets sont évoqués en fonction de l'actualité.

B. Web TV Fédérale :

Comme annoncé lors du Comité Directeur de septembre, deux propositions pour des espaces publicitaires, (50% en dessous des tarifs appliqués par des professionnels) ont été soumises à nos partenaires pour la campagne 2015. Une à 1 000 € HT, et une autre à 3 000 € HT, avec des prestations supérieures. ERIMA, OBUT, MS Pétanque ont opté pour la première proposition, KTK (en attente).

Ces sommes s'ajouteront au partenariat de *Dailymotion*, pour information ce sera environ 3 000 € pour 2014.

Suite aux différents retours, et si tout se passe bien, nous proposerons une offre unique de base pour 2016 entre 1 500 € et 2 000 € et des options pour 1 000 € supplémentaires.

C. Kit Communication :

Kit de Base : Affiches en préparation

Les Options : Oriflammes et U Rollups

La publicité est faite par :

- La page Fédérale de Planète Boules de février
- L'info sur le site internet pour les Clubs
- L'info directement aux CD et aux Ligues

D. Planète Boules :

Le numéro de février a été distribué aux Clubs des Ligues partenaires, (Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, et la nouvelle Ligue adhérente : PACA), les abonnés et le Comité Directeur.

A noter qu'un droit de réponse sera demandé dans les pages fédérales suite au dernier numéro consacré au Congrès de Bron. Par ailleurs, le Président envisage une action en justice pour diffamation.

E. Pétanque Tour :

Lors des précédents Comité Directeur, la position de la Commission et sa vision pour améliorer cette opération de promotion du point de vue financier avaient été évoquées.

MM. CHEVALIER et MENEGHIN ont été autorisés à effectuer des visites de préparation de tous les sites. Ce qui a été bien perçu par les élus des différentes municipalités qui nous ont reçus, et par les comités qui nous accompagnent lors de ces rendez-vous.

La commission des finances, fin décembre, a réduit le prévisionnel de 10 000 € et a fait la sujétion d'organiser uniquement 4 étapes. L'étude financière globale réalisée, nous donne une idée plus précise du coût d'une étape. La mutualisation des déplacements avec certains Championnats de France est également un facteur d'économie.

Pour rechercher des partenaires privés, il faut avoir impérativement une visibilité à plus long terme. Cette façon de pratiquer doit nous faciliter les différentes démarches avec les Municipalités et nos Comités départementaux, pour que nous puissions être intégrés dans les budgets prévisionnels.

Nous souhaitons que tous les Champions du Monde, ainsi que nos animateurs, participent au minimum, à une étape du Pétanque Tour.

La modification du cahier des charges pour les Municipalités a été positive. La prise en charge du gardiennage du car podium par ces dernières permet une économie d'environ 1 000 € par étape. La collaboration avec leur service communication et la mise en place d'une conférence de presse qui précède la réception avec la participation des acteurs locaux, permettent d'envisager des retombées médiatiques fortes, sans coûts supplémentaires.

L'application de la charte des Comités qui accueillent l'étape est également bien perçue. Ce qui laisse augurer d'une bonne implication locale avec la mise en place du Kit SAOS vendu sur place par les Comités. Nous recherchons également, avec leurs aides, des partenaires locaux, ce qui est beaucoup plus difficile.

Bien que non prévues au budget, des affiches seront imprimées notamment pour les « abris bus ». Leur nombre sera réalisé, en fonction des réseaux mis à disposition gratuitement par les municipalités. Elles seront déclinées en A 3 pour les comités et les clubs locaux, en A4 pour un affichage chez les commerçants, et en Flyers. Les affiches seront les mêmes pour toutes les étapes. Il n'y aura que le bandeau du bas qui sera personnalisé avec repiquage pour : le nom de la ville, la date, le lieu de l'animation, et les logos des partenaires, le tout sur 3 ou 4 lignes.

A noter cette année, le renouvellement du partenariat avec *OBUT*, en augmentation par rapport à l'an dernier.

De plus, sur les deux étapes à Lançon de Provence (Aire autoroute A7), le groupe *VINCI* en finance une. Il sera partenaire. Cette aire sera celle de la Pétanque pendant tout l'été. Nous serons installés face à la passerelle, à côté du village « CHABAL » (rugby). Nous bénéficierons également de la publicité que le groupe diffusera. Il y aura 2 étapes « prestige ». Vinci envisage des animations pétanque réalisées par ses soins, peut être avec notre aide. Il remettra un document avec les logos fédéraux, à tous les participants, sur lequel figureront leurs coordonnées et qui leur permettra de participer à une tombola.

Ces formulaires nous seront remis en fin d'opération, nous les transmettrons aux comités concernés.

Nous avons déjà bénéficié en 2014 de 20 spots radio sur le week-end payés pour moitié par la SAOS et par *OBUT*. Cette année, Vinci nous propose des interviews de nos Champions. Elles seront diffusées régulièrement sur les ondes du 107.7. Et comme c'est de l'information, ce sera gratuit !

Merci à l'office du tourisme de SERRE CHEVALIER, qui, en plus du cahier des charges, assume le coût de l'hébergement et de la restauration de toute l'équipe. Economie évaluée à 2 760 €. Merci aussi au Comité des Alpes Maritimes qui souhaite une étape à Nice et aide l'organisation pour 2000 € (charges hôtelières).

Le budget prévisionnel pour les 6 étapes est de 41 053 €.

Fort de tous ces éléments, le Comité Directeur a validé l'organisation des 4 étapes en ville, des 2 étapes sur l'aire de l'autoroute A7 et de la réalisation de la campagne publicitaire.

Le budget prévisionnel pour matériel est d'environ 8 000 €.

Calendrier 2015 :

- LE HAVRE (76) : 22 et 23 mai
- PORNICHET (44) : 20 et 21 juillet
- SERRE CHEVALIER (05) : 28 et 29 juillet
- LANCON DE PROVENCE (13) : 31 juillet – 1^{er} août
- NICE (06) : 3 et 4 août
- LANCON DE PROVENCE (13) : 7 et 8 août

Nous préparons déjà la campagne 2016.

IV. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES :

1. Courriers reçus :

Trois courriers émanant de la Ligue RHONE-ALPES, du Comité de la Drôme et du club de Livron ayant été adressés à 11 ligues sur 23, justifient une réponse décidée à l'unanimité par les Présidents de Ligues. Elle sera adressée en copie aux Présidents des organes susvisés, en raison des termes inexacts, injurieux et diffamatoires utilisés dans leur contenu. Les Présidents de Ligue décident de porter ces courriers à la connaissance du Président de la FFPJP.

D'autre part, la Ligue PACA a été mise en cause sans être destinataire de ce courrier. La Présidente de cette ligue en réfèrera à son comité directeur.

2. Communication.

Les Présidents des Ligues prévoient une réunion de formation avec la participation de M. Pierre DANTIN, Vice Doyen de la Faculté des Sciences du Sport AIX / MARSEILLE UNIVERSITE, Directeur de la Chaire SOCIETE, SPORT ET MANAGEMENT, le 18 Septembre 2015, lors du prochain Conseil National. Cette formation, nécessitera une arrivée de tous les participants le jeudi soir.

Il nous appartient de préparer cette formation en fixant préalablement les objectifs recherchés correspondant à notre activité, à savoir :

- Valorisation de notre sport et de son image.
- Argumentation pour mieux aborder les domaines du sport / santé, du handicap et des entreprises.
- Recherche des différentes pistes de développement à exploiter, etc...

3. Monde du travail.

Certains comités ont engagé des initiatives en ce sens :

- Championnat corporatif avec la formule des championnats de Clubs.
- Compétition par équipe de 4 joueurs
- Série de compétitions entre 12 et 16 équipes en triplettes, le vendredi avec un classement final.
- Organisation entre 3 villes par équipes de 6 joueurs avec une phase finale organisée par le comité départemental.
- Rencontre entre 2 villes et leurs entreprises respectives.
- Une ligue expérimente des expériences dont les résultats seront connus fin 2015.

La concurrence avec les compétitions F.F.S.E pose un certain nombre de problèmes et une harmonisation du calendrier avec cette organisation semble nécessaire. Nous n'oublions pas que l'entreprise peut être une vitrine non négligeable pour notre discipline et en même temps, offrir des opportunités vers des opérations de mécénat. Accroître nos effectifs licenciés en utilisant l'outil de communication que représente le monde du travail. Pour éviter les problèmes rencontrés avec nos anciennes formules, nous pourrions nous limiter seulement à des compétitions entreprises contre entreprises.

Les Ligues, après les différentes expériences vécues, pourraient soumettre au Comité Directeur des propositions afin de faire renaître ce monde que nous avons délaissé, perdant ainsi un nombre non négligeable de licences.

4. Planète Boules.

Les études sont actuellement en cours par l'intermédiaire des Ligues qui se chargent de faire passer l'information auprès de leurs Comités Départementaux. Sachant qu'à ce jour, la ligue PACA est venue se joindre aux 3 ligues déjà concernées par cette revue.

5. Modification du mode de scrutin.

Un diaporama présenté par Lucette COSTE, a permis aux Présidents de Ligues de comprendre les différents dispositifs possibles, concernant la gouvernance des fédérations sportives préconisée par le CNOSF.

Les Ligues, à l'unanimité, demandent leur représentation aux Assemblées Générales électorales de la Fédération, selon l'article 131.1 du code du sport, conformément aux dispositions obligatoires des fédérations sportives.

Le Conseil des Ligues demande au Comité Directeur de mettre en place un groupe de travail (membres du comité directeur, présidents de Ligues et de Comités) qui sera chargé d'étudier les modalités d'application de ces dispositions.

Un groupe de travail sera mis en place comprenant des membres du Comité Directeur (MM. ROUGIER, DELCHET, RIZZO, CANTARUTTI, Mme TROUBAT) des Comités (M. Evrard....) et des membres des Ligues à désigner.

6. Présentation du tableau de bord fédéral

Les Présidents de Ligues ont pris connaissance de la situation de ce dispositif, qui connaîtra au fil du temps, une évolution conforme au projet de développement sportif et de la convention d'objectifs en cours. Par ce suivi indispensable à ces applications, ils pourront apporter auprès de leurs ligues, les modifications qui s'imposeront pour être en harmonie avec les projets et conventions fédérales. Un document concernant le partenariat scolaire / périscolaire piloté par le GPS FEDERAL leur a été remis à l'issue de la réunion et des documents complémentaires leur seront adressés ultérieurement.

7. Rythmes scolaires.

Le Conseil des Ligues va rechercher et travailler sur la démarche la mieux adaptée aux exigences de cette disposition, à savoir :

- Comment exploiter cette opportunité qui nous est offerte ?
- Optimiser les actions menées dans le cadre de cet aménagement.
- Mettre en place un tableau de bord commun.

8. Fichier Excel sur la procédure disciplinaire.

Reconnu comme une excellente initiative dans le suivi de la procédure disciplinaire, il reste à apporter de très légères modifications sur ce projet afin de pouvoir en disposer au plus vite. Cet outil pourrait aider considérablement nos instances disciplinaires dans leurs tâches souvent difficiles et éviter les erreurs que nous rencontrons trop souvent dans nos dossiers. Mme Lucette Coste fera un courrier à M. Jean-Pierre Cartier qui a transposé le projet manuel en informatique pour savoir comment finaliser ce projet.

9. Questions diverses.

➤ Formulaire mutation :

La fédération ne pourrait-elle pas simplifier le formulaire de mutation ? Un seul papier au lieu du triptyque. Alors que, s'il n'y avait qu'un seul document avec internet, nous pourrions renvoyer le document aux intéressés, signé et avisé par courriel. Concernant le tarif de la mutation à 20.00 € la mutation intra comité et 40.00 € en extra comité, pourquoi ne pas avoir tout simplement un tarif unique pour la mutation, qu'elle soit intra ou extra comité ?

Le tarif des mutations uniques pourrait être porté à 50 € euros dont 20 € pour le comité, 20 € pour la Fédération et 10 € pour la ligue. Ceci dans le but de dissuader les éternels insatisfaits qui chaque année changent de clubs.

Ces deux questions seront mises à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

➤ Coupe de France :

- **Projet Coupe de France des clubs :** Créer des têtes de série qui n'entreraient qu'au 3^e tour départemental, afin de permettre aux clubs, à effectif plus modeste, de mieux figurer.

La mise place des têtes de séries seraient déterminées par les critères suivants :

- Les clubs « sortis » du département en Coupe de France l'année N-1
 - Tous les clubs du département participant aux CNC seniors masculins ou féminins
 - Tous les clubs du département participant aux CRC seniors masculins ou féminins
 - Tous les clubs du département classés "club de haut niveau" par la FFPJP.
- Cette proposition sera examinée par le Comité de Pilotage de la Coupe de France.

- **Tarif des repas du Congrès national et des Championnats de France :** Lors des congrès nationaux, il serait bien que la Fédération fixe des limites au sujet du tarif des repas. En effet, un repas de gala à 56 €, souvent sont trop long si bien que les congressistes partent à moitié repas, pourrait se faire sous forme de buffet, avec éventuellement une partie musicale, sans toutefois dépasser 30 € soit une économie pour la FFPJP de 15000 €.

Les autres repas à 28€. La qualité trop souvent, ne correspond pas au tarif pratiqué. 20 € serait mieux approprié. Ce tarif pourrait également servir de base pour les championnats de France où le problème se pose régulièrement.

Nous comprenons que le coût des salles est important et qu'il provoque une incidence sur le prix des repas. La FFPJP ne pourrait-elle pas apporter son soutien pour négocier avec les municipalités concernées afin de soutenir les comités organisateurs ?

➤ **Féminines et Handicap**

Un constat, les féminines délaissent les concours dans leur catégorie en préférant jouer avec les hommes, y compris pour les championnats des clubs. Les effectifs féminins sur un plan général, seraient plutôt en baisse. Par contre, les organisations mixtes sont plutôt bien perçues.

Des formules novatrices et attractives doivent être étudiées afin de développer les compétitions féminines.

Concernant le Handicap, nous devons prévoir ce sujet à l'ordre du jour de nos prochaines réunions. Nous devons consacrer un temps de travail suffisant pour que ce point important, soit mis en conformité avec notre convention fédérale.

➤ **Réforme territoriale** : toujours dans l'attente de directives en la matière.

➤ **Charte du délégué aux championnats de France.**

Pas de texte type, mais le délégué doit, au minimum, se soumettre aux mêmes obligations que les joueurs.

Une charte commune pourrait être élaborée sur l'accompagnement, mais la plupart des ligues ont leur propre document, qu'elles font signer par les joueurs à l'issue des championnats de ligue, la même chose pourrait être utilisée pour le délégué.

➤ **Règlements administratif et sportif.**

Demande de précision de l'article 4 qui doit faire expressément référence au logiciel GESTION CONCOURS et non GESLICO.

Une licence en cours de demande, mais ne figurant pas dans la base informatique donc non activée est de ce fait incontrôlable. Si l'article 4 du Règlement Administratif et Sportif est modifié dans le sens souhaité, le joueur ne pourra pas jouer, sans la moindre contestation possible.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

V. SUJETS DEBATTUS PAR LE COMITE DIRECTEUR

LE PRESIDENT indique que, outre les questions qui ont été abordées au fil des débats, le Comité Directeur a traité les sujets suivants sur lesquels il donne les informations nécessaires.

A) **CHAMPIONNATS DE FRANCE**: (Voir IV. du CR du Comité Directeur)

B) **CONGRES** : (Voir V. du CR du Comité Directeur)

C) **COUPE DE FRANCE DES CLUBS** : (Voir VI. du CR du Comité Directeur)

D) **DISCIPLINE** : (Voir XIII. du CR du Comité Directeur)

E) **ARBITRAGE** : (Voir VIII. du CR du Comité Directeur)

F) **CNC** : (Voir XII. du CR du Comité Directeur)

G) **NATIONAUX** : (Voir XI. du CR du Comité Directeur)

- H) **EQUIPEMENTS SPORTIFS** : (Voir X. du CR du Comité Directeur)
- I) **D.T.N** : (Voir IX. du CR du Comité Directeur)
- J) **INFORMATIQUE** : (voir XIV du CR du Comité Directeur)

VI. DIVERS :

- Discipline :
Suite à une décision rendue par la Commission Nationale de Discipline, le Comité Directeur de la Ligue P.A.C.A a décidé de contester cette décision devant le Tribunal Administratif.
- Passion Pétanque Française : Le Comité Directeur après avis du Conseil des Ligues a accepté d'autoriser la manifestation, grande finale circuit PPF mais uniquement pour cette année. Des discussions interviendront pour envisager le renouvellement.
- Educnaute : une lettre de M. Julia a été adressée à la Fédération. Elle apporte des précisions suite aux discussions engagées lors du Congrès. Créée en 2012, cette association est un simple relais de la F.F.P.J.P. qui met en avant les éducateurs et les actions ciblées vers le jeune public. M. Julia a demandé une entrevue.
- Courriers :
 - M. SAYARET (CD 07) : nous alerte sur un fonctionnement anormal dans le club d'Annonay. Courrier transmis au Comité.
 - M. BERTIL (CD 974) : relatif aux élections du Comité Directeur.

(La séance est levée à 12 h 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



B. TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P



A.CANTARUTTI